



COMMUNE DE VILLAGE-NEUF
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Note de présentation synthétique
(article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

INTRODUCTION

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

PRESENTATION GENERALE

Les résultats du compte administratif sont identiques au compte de gestion établi par le comptable public. Cette « double » comptabilité garantit la transparence et l'exactitude des comptes publics. Tandis que l'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses, le comptable public, seul chargé du maniement des fonds publics, en assure le recouvrement ou le paiement, après avoir exercé sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, les contrôles visant à constater la régularité des opérations.

Les dépenses et recettes de l'exercice 2017 de la commune de VILLAGE-NEUF (prévisions budgétaires et réalisations) se décomposent selon la présentation générale suivante :

	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	
Fonctionnement	5 468 000,00 €	4 410 738,41 €	5 468 000,00 €	5 530 621,60 €	1 119 883,19 €
Opérations réelles	4 322 000,00 €	4 143 252,83 €	5 079 054,54 €	5 141 764,14 €	
Opérations d'ordre	1 146 000,00 €	267 485,58 €	1 000,00 €	912,00 €	
Résultat reporté			387 945,46 €	387 945,46 €	
Investissement	2 863 000,00 €	1 148 492,87 €	2 863 000,00 €	1 993 781,20 €	845 288,33 €
Opérations réelles	2 843 000,00 €	1 130 339,15 €	1 173 267,25 €	1 184 321,15 €	
Opérations d'ordre	20 000,00 €	18 153,72 €	1 165 000,00 €	284 727,30 €	
Résultat reporté			524 732,75 €	524 732,75 €	
Total	8 331 000,00 €	5 559 231,28 €	8 331 000,00 €	7 524 402,80 €	1 965 171,52 €
Opérations réelles	7 165 000,00 €	5 273 591,98 €	6 252 321,79 €	6 326 085,29 €	
Opérations d'ordre	1 166 000,00 €	285 639,30 €	1 166 000,00 €	285 639,30 €	
Résultat reporté	- €	- €	912 678,21 €	912 678,21 €	
Restes à réaliser (invest.)		1 669 000,00 €		- €	- 1 669 000,00 €
Excédent de clôture					296 171,52 €

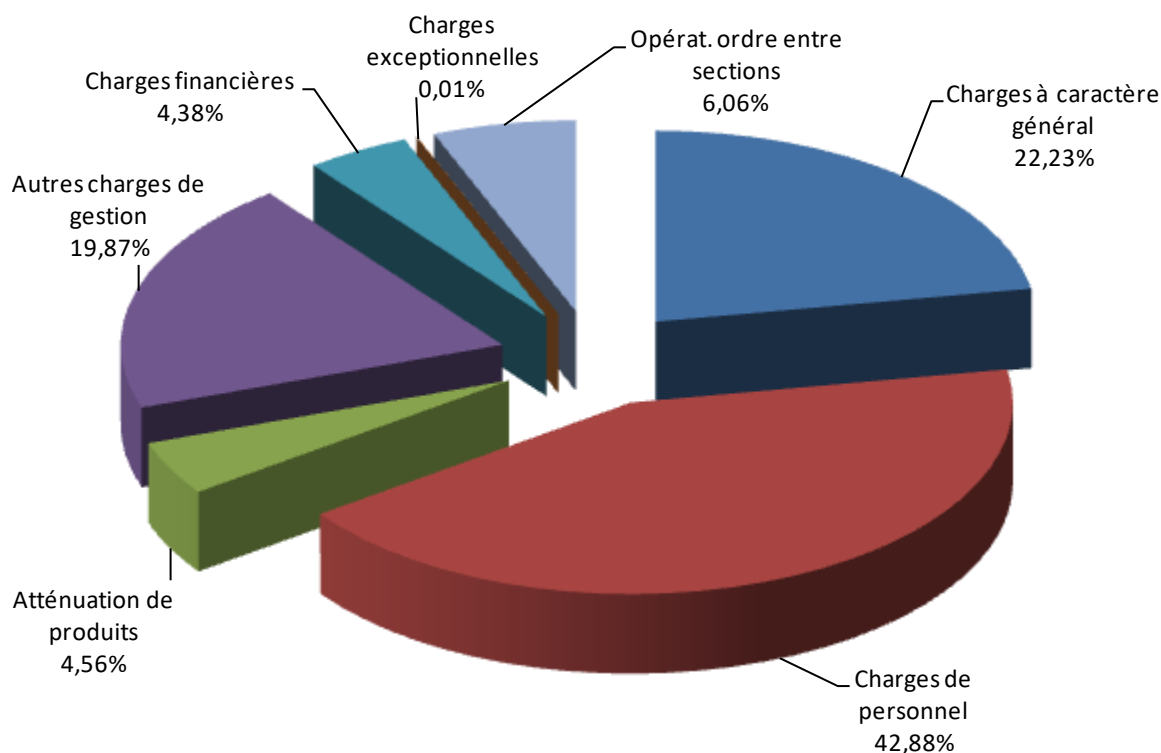
Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 4 410 738,41 € et comprennent :


⇒ des opérations réelles pour 4 143 252,83 € ;

⇒ des dépenses d'ordre pour 267 485,58 €.

Le Conseil Municipal reçoit à chacune de ses séances le détail de l'ensemble des dépenses de fonctionnement mandatées par M. le Maire, ordonnateur de la commune de VILLAGE-NEUF.



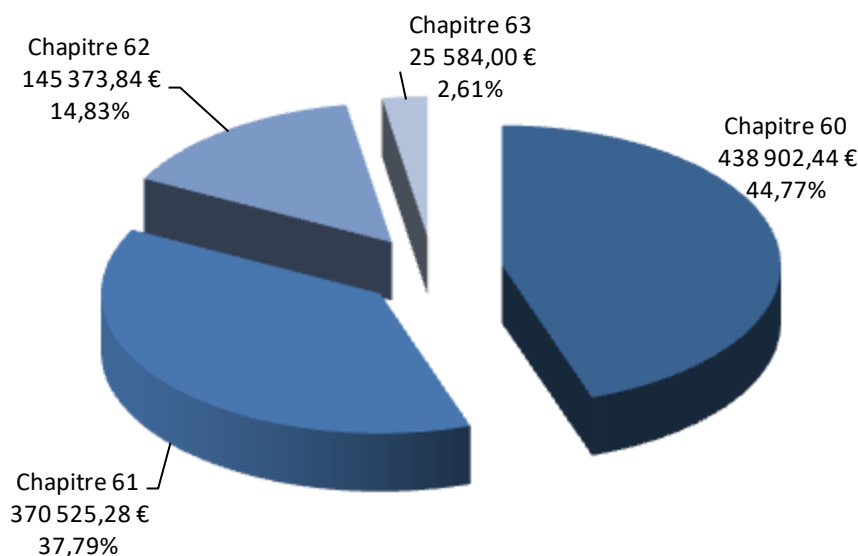
		Budget 2017	Réalisations 2017
011	Charges à caractère général	1 107 000,00 €	980 385,56 €
012	Charges de personnel	1 927 000,00 €	1 891 466,15 €
014	Atténuation de produits	203 000,00 €	201 215,00 €
65	Autres charges de gestion	887 000,00 €	876 418,39 €
66	Charges financières	196 000,00 €	193 307,20 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	460,53 €
022	Dépenses imprévues	-	
Dépenses réelles totales		4 322 000,00 €	4 143 252,83 €
042	Opérat. ordre entre sections	269 000,00 €	267 485,58 €
023	Vir. à la section d'investiss.	877 000,00 €	
Dépenses d'ordre totales		1 146 000,00 €	267 485,58 €
TOTAL		5 468 000,00 €	4 410 738,41 €

 Les chapitres codifiés 02 ne font pas l'objet d'émission de titres ou mandats

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre globalisé regroupe :

- ↪ le chapitre 60 (à l'exception des comptes 6031) - Achats et variations des stocks - comprenant les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, aux fournitures diverses... ;
- ↪ le chapitre 61 - Autres charges externes - Services extérieurs - comprenant notamment les charges mobilières et immobilières, l'entretien des terrains, bâtiments, voiries, matériels et autres biens, les opérations de maintenance, les primes d'assurance, la documentation générale et les études non imputables en investissement, les formations, ... ;
- ↪ le chapitre 62 (à l'exception des comptes 621) - Autres charges externes - Autres services extérieurs - comprenant notamment les annonces et insertions, les publications, catalogues et imprimés, les cérémonies et réceptions, les frais d'affranchissement et de télécommunications,... ;
- ↪ les comptes 635 et 637 du chapitre 63 - Impôts, taxes et versements assimilés.



Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés

Ce chapitre globalisé regroupe :

- ↪ les comptes 621 - Personnel extérieur au service - du chapitre 62 pour 11 364,08 € ;
- ↪ les comptes 631 et 633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts et autres organismes) du chapitre 63 pour 28 071,27 € ;
- ↪ le chapitre 64 - Charges de personnel : 1 852 030,80 € décomposés entre les comptes :
 - 641 - Rémunérations du personnel (traitements et indemnités des personnels titulaires et non titulaires) ;
 - 645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance ;
 - 647 - Autres charges sociales ;
 - 648 - Autres charges de personnel.

Chapitre 014 - Atténuations de produits

Ce chapitre globalisé comprend les comptes 739, et notamment l'article 739223 correspondant au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) d'un montant de 199 877,00 €, et 7419 - Reversement sur DGF - pour 1 338 €.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Ce chapitre, d'un montant de 876 418,39 €, se décompose selon la ventilation suivante :

- ↪ 85,48% pour les diverses subventions de fonctionnement (associations, CCAS et autres organismes publics) ;
- ↪ 2,29% pour les contributions aux organismes de regroupement (Brigade Verte, ...) ;
- ↪ 12,17% pour les indemnités et cotisations afférentes ;
- ↪ 0,06% pour les droits et licences de procédés logiciels (dématérialisation du contrôle de légalité et des marchés publics).

Chapitre 66 - Charges financières

Ce chapitre correspond aux intérêts de la dette qui s'établissent à 193 307,20 €.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Les crédits dépensés pour 460,53 € correspondent aux « bourses et prix » (lauréats du concours local du fleurissement) et accessoirement aux annulations de titres sur exercices antérieurs, aux intérêts moratoires ou pénalités sur marchés.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

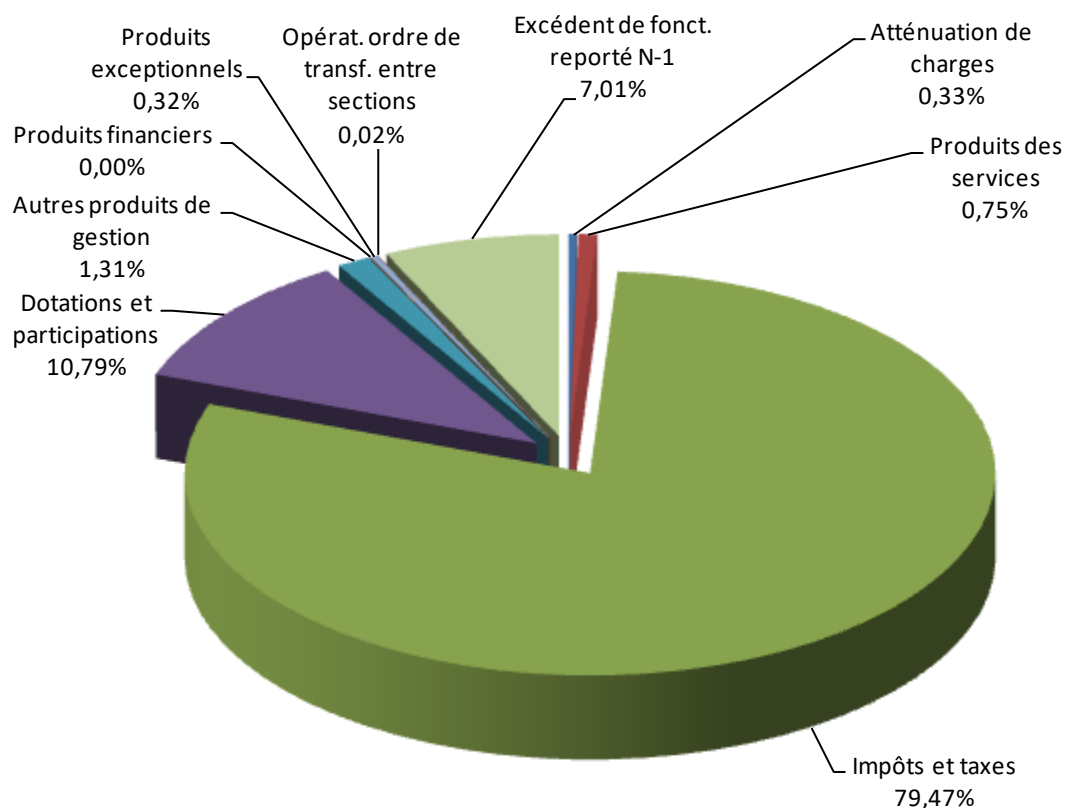
Ces opérations pour un montant de 267 485,58 € correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux charges à étaler. Ce chapitre constitue un autofinancement technique des dépenses d'investissement. Ces dépenses sont également reprises en recettes d'investissement au chapitre 040.

NB : Le chapitre 023 correspondant au virement à la section d'investissement (opération d'ordre) ne comporte que des prévisions sans exécution. Il ne donne pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice. Il est exécuté dans le cadre de l'affectation du résultat au cours de l'exercice suivant.

Recettes de fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 5 530 621,60 € et comprennent :

- ⇒ des opérations réelles pour 5 141 764,14 € ;
- ⇒ des opérations d'ordre pour 912,00 € ;
- ⇒ un excédent de fonctionnement reporté de 387 945,46 €.



		Budget 2017	Réalisations 2017
013	Atténuation de charges	15 000,00 €	18 402,49 €
70	Produits des services	38 000,00 €	41 524,91 €
73	Impôts et taxes	4 368 000,00 €	4 395 150,69 €
74	Dotations et participations	574 000,00 €	596 752,71 €
75	Autres produits de gestion	74 054,54 €	72 391,75 €
76	Produits financiers	-	70,50 €
77	Produits exceptionnels	10 000,00 €	17 471,09 €
Recettes réelles totales		5 079 054,54 €	5 141 764,14 €
042	Opérat. ordre de transf. entre sections	1 000,00 €	912,00 €
Recettes d'ordre totales		1 000,00 €	912,00 €
TOTAL (exercice 2017)		5 080 054,54 €	5 142 676,14 €
R002	Excédent de fonct. reporté N-1	387 945,46 €	387 945,46 €
TOTAL (2017 + reports N-1)		5 468 000,00 €	5 530 621,60 €

Chapitre 013 - Atténuations de charges

Ce chapitre globalisé d'un montant total de 18 402,49 € est essentiellement crédité par le compte 6419 correspondant notamment aux remboursements sur rémunérations du personnel.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

Ce chapitre comprend les recettes des concessions du cimetière, les redevances et autres droits ainsi que les remboursements de frais (refacturation de charges diverses) pour un montant total de 41 524,91 €.

Chapitre 73 - Impôts et taxes

Les recettes de ce chapitre sont réparties entre les comptes :

- 731 - Impôts locaux : 2 088 856,00 € comprenant l'imposition des taxes foncières et de la taxe d'habitation ;
- 732 - Fiscalité reversée : 1 671 841,00 € correspondant au reversement de la fiscalité professionnelle perçue par Saint-Louis Agglomération (SLA), 990,00 € reversés par SLA dans le cadre du transfert de la compétence des zones d'activités économiques et 473 429,00 € provenant du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ;
- 735 - Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle : 88 829,69 € correspondant au produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) et de la taxe sur l'énergie hydraulique ;
- 738 - Autres taxes : 71 205,00 € correspondant à la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Chapitre 74 - Dotations et participations

Les recettes de ce chapitre sont réparties entre les comptes :

- 741 - Dotation globale de fonctionnement : 75 691,00 € comprenant la dotation forfaitaire (en baisse depuis 2013) et la Dotation de Solidarité Rurale DSR, soit - 86 783,00 € par rapport à l'exercice précédent ;
- 747 - Participations : 199 643,78 € versés par l'Etat, la Région, le Département ou d'autres organismes (prestations versées par la CAF au titre du « contrat enfance jeunesse » notamment, reversement exceptionnel du Syndicat du Gaz) ;
- 748 - Autres attributions et participations : 321 417,93 € correspondant aux attributions de péréquation et de compensation (DCRTP, DUCSTP,...) et au fonds de soutien du projet éducatif territorial (PEDT).

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles

Chapitre 76 - Produits financiers

Chapitre 77 - Produits exceptionnels essentiellement crédité par les remboursements d'assurances suite à sinistres.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : Ces opérations correspondent aux écritures d'ordre liées à l'actualisation de la cotisation de l'assurance dommages-ouvrages obligatoire des travaux de restructuration et d'extension de la mairie (ces recettes sont également reprises en dépenses d'investissement au chapitre 040).

Dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 1 148 492,87 € et comprennent des opérations réelles pour 1 130 339,15 € et des opérations d'ordre pour 18 153,72 €.

Les restes à réaliser constatés au 31/12/2017 d'un montant de 1 669 000 € constituent des crédits ouverts qui seront repris dans le budget supplémentaire 2018.

Le Conseil Municipal reçoit à chacune de ses séances le détail de l'ensemble des dépenses d'investissement mandatées par M. le Maire, ordonnateur de la commune de VILLAGE-NEUF.

		Budget 2017	Réalisations 2017
16	Emprunts et dettes assimilées	308 000,00 €	306 606,33 €
20	Immobilisations incorporelles	67 000,00 €	28 764,03 €
204	Subventions d'équipement versées	31 000,00 €	12 854,00 €
21	Immobilisations corporelles	487 000,00 €	306 011,88 €
23	Immobilisations en cours	1 950 000,00 €	476 102,91 €
Dépenses réelles totales		2 843 000,00 €	1 130 339,15 €
040	Opérat. ordre entre sections	1 000,00 €	912,00 €
041	Opérations patrimoniales	19 000,00 €	17 241,72 €
Dépenses d'ordre totales		20 000,00 €	18 153,72 €
TOTAL		2 863 000,00 €	1 148 492,87 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté N-1		
TOTAL (2017 + reports N-1)		2 863 000,00 €	1 148 492,87 €
Restes à réaliser (RAR)		- €	1 669 000,00 €
TOTAL (Réalisations + RAR)		-	2 817 492,87 €

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

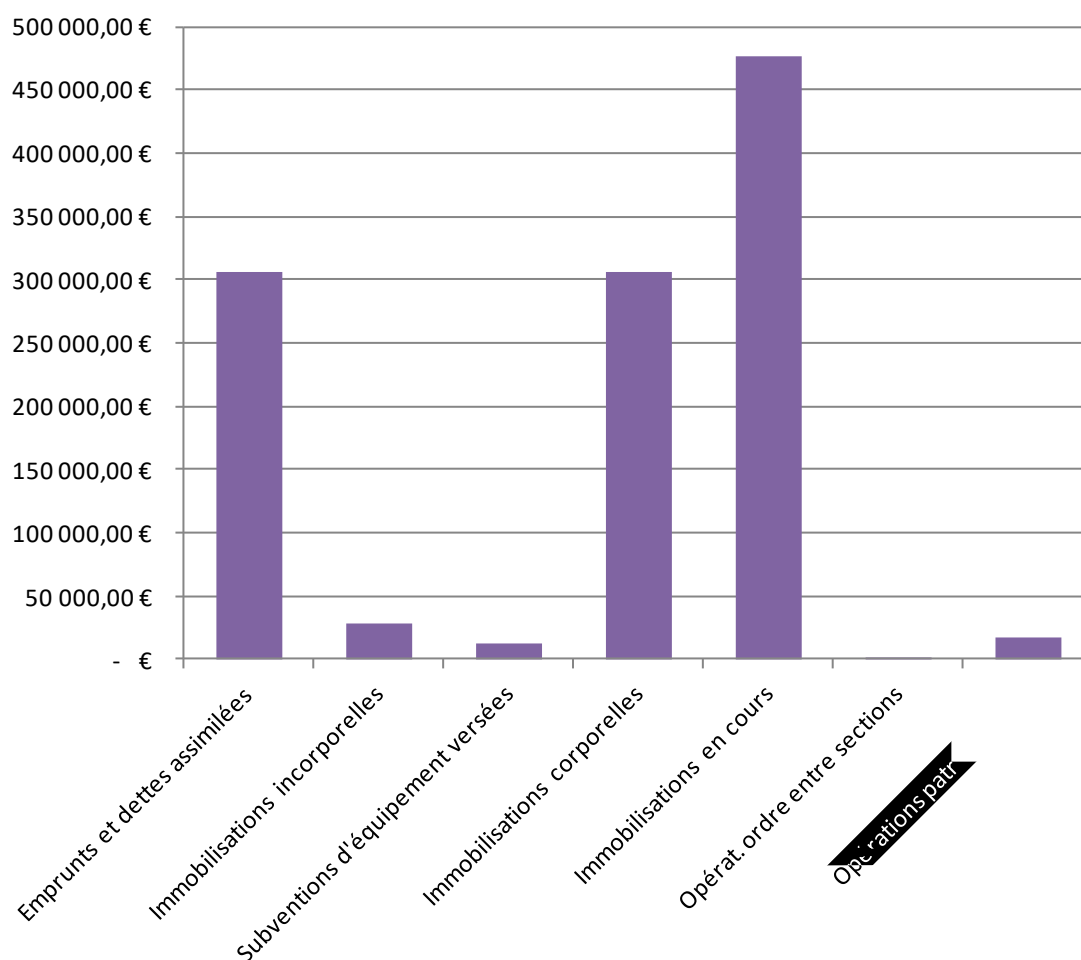
Ce chapitre correspond au remboursement des emprunts pour 306 606,33 €.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

Ce chapitre finance les frais d'études préalables à une programmation imputable à la section d'investissement, les diagnostics avant travaux (repérages amiante, ...), les frais d'insertion imputables à la section (avis d'appel public à la concurrence, ...) et l'acquisition et la formation d'utilisation des logiciels des matériels informatiques.

Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées

Les dépenses de ce chapitre portent sur les subventions d'équipement attribuées par la commune aux associations pour soutenir leurs investissements.



Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

Ce chapitre correspond aux multiples investissements réalisés sur les bâtiments communaux, la voirie en agglomération et les acquisitions de biens mobiliers et immobiliers rentrant dans le patrimoine de la collectivité.

Il comprend entre autres :

- l'acquisition de terrains situés dans le périmètre des espaces naturels sensibles (décision d'acquisition prise par délibération du 6 octobre 2016) ;
- les aménagements de divers terrains (carrefour central à l'angle de la rue de Huningue et de la rue du Général de Gaulle, diverses plantations d'arbres, clôtures, ...) ;
- le remplacement de lames de stores extérieurs suite à des dégradations volontaires sur la mairie ;
- les travaux d'investissement sur les installations scolaires : installations sanitaires, visiophonie à l'entrée de l'école Vauban, matériel électrique pour la sécurité de l'établissement (blocs de secours, diffuseurs sonores supplémentaires pour l'alarme incendie de l'école Lina Ritter), modification du garde-corps de l'escalier intérieur et de la mezzanine de l'école maternelle, mise aux normes de l'assainissement de l'école Vauban (sanitaires extérieurs et bâtiment principal) ;
- des travaux exécutés dans le complexe RiveRhin et la maison communale portant sur le réseau de chauffage - ventilation, d'eau chaude sanitaire et l'étanchéité des toitures du RiveRhin ;
- les travaux d'investissement réalisés sur les immeubles de rapport : mise aux normes des réseaux d'assainissement (rue du Marché), remplacement des installations sanitaires et de production d'eau-chaude défectueuses ;
- les installations générales, agencements et aménagements de diverses constructions, avec notamment le remplacement du bardage du Centre Multi-Accueil « Les Chouettes », les travaux

- de sécurisation du clocher de l'Eglise Saint-Nicolas et de réparation des cloches, les travaux sanitaires et de chauffage dans le hangar des services techniques et l'ancien presbytère ;
- la réfection des trottoirs et enrobés ponctuels de plusieurs rues, y compris l'aménagement d'un passage piéton rue de la Paix et la reprise d'un affaissement dans la cour de l'école maternelle ;
 - les installations de voirie (poteaux, illuminations de Noël) ;
 - la mise en conformité (remplacement) des mâts d'éclairage public défectueux suite à la réalisation d'un diagnostic de stabilité, l'optimisation et la modernisation de l'éclairage public par l'installation de luminaires à leds (chemin des écoliers, rue du Maréchal Foch) et le remplacement des candélabres d'éclairage public accidentés ;
 - le remplacement du matériel de défense incendie (extincteurs, poteaux d'incendie) conformément à la périodicité réglementaire ou en cas de défectuosité ;
 - la fourniture et l'installation de corbeilles de propreté, de panneaux et de poteaux de voirie, l'acquisition de matériels et outillages divers (souffleur, motobineuse, ...) ;
 - les matériels informatiques (y compris câblages) ainsi que les Tableaux Blancs Interactifs aux écoles ;
 - l'achat de mobilier ;
 - les autres immobilisations corporelles : kit de désherbage mécanique, matériel scénique pour le RiveRhin, remplacement de compresseurs d'armoires frigorifiques pour le RiveRhin, matériel de vidéosurveillance pour le hangar des services techniques, moteurs et lacettes des Brises Soleil Orientables du RiveRhin, divers équipements sportifs , ...

Les crédits budgétisés et non consommés (opérations engagées mais non mandatées en 2017, dépenses décidées mais non exécutées à la clôture de l'exercice) sont inscrits dans l'état des restes à réaliser constatés au 31/12/2017 et seront repris dans le budget supplémentaire 2018.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Les dépenses de ce chapitre correspondent aux travaux et honoraires des opérations suivantes :

- restructuration et d'extension de la mairie et de réaménagement des espaces extérieurs périphériques (solde) ;
- prolongement de la rue de Geaune vers la rue des Jardins incluant la création de stationnements contigus et le réaménagement d'une section de la rue des Jardins ;
- extension et réhabilitation de l'école Schweitzer.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ces opérations correspondent aux écritures d'ordre liées à l'actualisation de la cotisation de l'assurance dommages-ouvrages obligatoire des travaux de restructuration et d'extension de la mairie (ces dépenses sont également reprises en recettes de fonctionnement au chapitre 042).

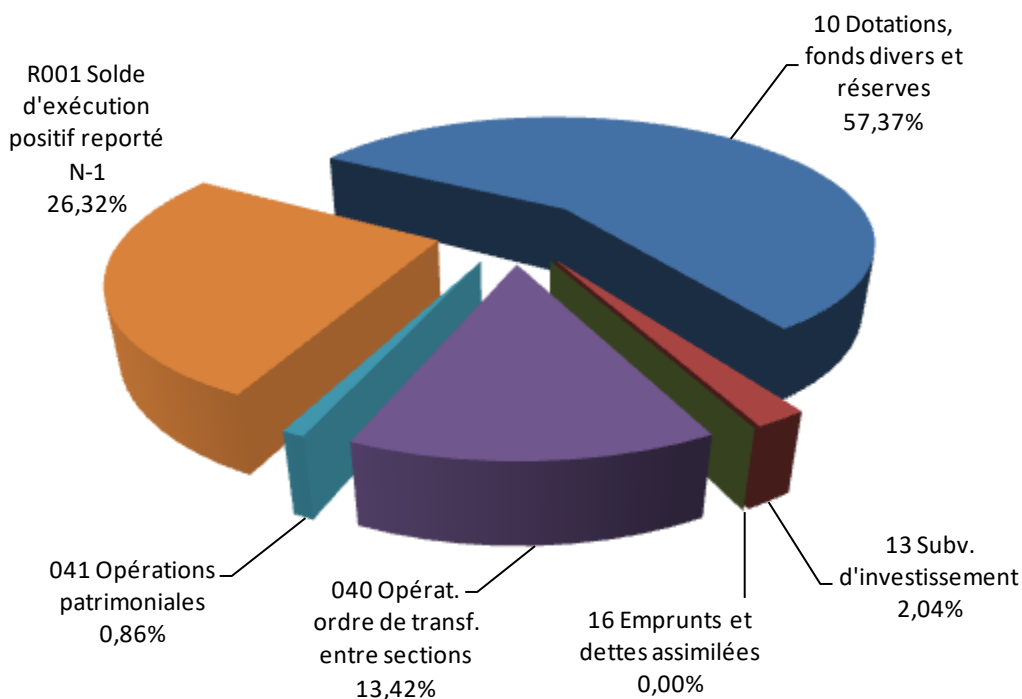
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales

Ces dépenses correspondent aux frais d'études et d'insertions virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisations en cours (opérations d'ordre budgétaire). Elles sont également reprises en recettes d'investissement.

Recettes d'investissement

Les recettes totales d'investissement s'élèvent à 1 993 781,20 € et comprennent :

- ⇒ des opérations réelles pour 1 184 321,15 € ;
- ⇒ des opérations d'ordre pour 284 727,30 € ;
- ⇒ un excédent d'investissement reporté de 524 732,75 €.



		Budget 2017	Réalisations 2017
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 134 267,25 €	1 143 740,43 €
13	Subv. d'investissement	39 000,00 €	40 580,72 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €
024	Produits des cessions d'immobilisations	-	
Recettes réelles totales		1 173 267,25 €	1 184 321,15 €
040	Opérat. ordre de transf. entre sections	269 000,00 €	267 485,58 €
041	Opérations patrimoniales	19 000,00 €	17 241,72 €
021	Vir. de la section de fonctionnement	877 000,00 €	
Recettes d'ordre totales		1 165 000,00 €	284 727,30 €
TOTAL (exercice 2017)		2 338 267,25 €	1 469 048,45 €
R001	Solde d'exécution positif reporté N-1	524 732,75 €	524 732,75 €
TOTAL (2017 + reports N-1)		2 863 000,00 €	1 993 781,20 €
Restes à réaliser (RAR)		-	- €
TOTAL (Réalisations + RAR)		-	1 993 781,20 €

Les chapitres codifiés 02 ne font pas l'objet d'émission de titres ou mandats

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves

Les produits de ce chapitre proviennent du fonds de compensation de la TVA (39,48%), de la taxe d'aménagement (11,27%) et des excédents de fonctionnement capitalisés (49,25%).

Chapitre 13 - Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement perçues ont été allouées par la Région (61,61%) correspondant au solde des crédits versés pour les aménagements extérieurs périphériques de la mairie, par Saint-Louis Agglomération (11,40%) pour la sécurisation et l'optimisation de l'éclairage public du chemin des écoliers, par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (19,12%) dans le cadre de l'acquisition de parcelles dans le périmètre des espaces naturels sensibles, et par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique FIPHFP (7,87%) pour l'adaptation d'un poste de travail.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Chapitre 024 - Produits des cessions d'immobilisations

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ces opérations pour un montant de 267 485,58 € correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux charges à étaler. Ce chapitre constitue un autofinancement technique des dépenses d'investissement. Ces recettes sont également reprises en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

NB : Le chapitre 021 correspondant au virement de la section de fonctionnement (opération d'ordre) ne comporte que des prévisions sans exécution. Il ne donne pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales

Ces recettes correspondent aux frais d'études et d'insertions virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisations en cours (opérations d'ordre budgétaire). Elles sont également reprises en dépenses d'investissement.

AFFECTATION DU RESULTAT

Les résultats globaux de la section de fonctionnement et de la section d'investissement peuvent se résumer comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultats reportés	387 945,46 €	524 732,75 €
Recettes de l'exercice 2017	5 142 676,14 €	1 469 048,45 €
Dépenses de l'exercice 2017	-4 410 738,41 €	-1 148 492,87 €
Restes à réaliser en recettes	-	-
Restes à réaliser en dépenses	-	-1 669 000,00 €
Résultats de clôture au 31/12/2017	1 119 883,19 €	-823 711,67 €

L'excédent de la section de fonctionnement couvrant le déficit d'investissement, il convient de prélever la somme de 823 711,67 € de cet excédent et de l'affecter au financement de la section d'investissement (compte 1068).

L'excédent global de l'exercice 2017 est donc de :

Excédent de fonctionnement :.....	+ 1 119 883,19 €
Déficit d'investissement :.....	- 823 711,67 €
	<hr/>
	+ 296 171,52 €